

Une paroisse a construit

La paroisse catholique de St. Joseph a décidé de construire un immeuble sur un terrain qu'elle possède. Pour évoquer ce projet, nous avons rencontré Pierre-André Produit habitant du quartier et qui, à la retraite depuis fin 2013, va finalement occuper un des appartements de cet immeuble.



© Gérald Progin

Pierre-André, tu habites le quartier depuis de nombreuses années ?

Oui, j'y suis arrivé en 1986 lorsque nous avons décidé, Danielle et moi, de vivre ensemble.

Danielle louait déjà depuis 1979 une des petites maisons de la Cité Jardin de Prélaz, au 109.

Julien, notre fils, y est né en 1991. Le propriétaire de cette maison est décédé et l'a léguée à l'Association Arc-en-ciel, une association active dans l'aide et le soutien aux mères séropositives et à leurs enfants.

Peu après ce legs, nous avons reçu une augmentation de loyer. Nous avons donc contesté cette hausse mais nous ne sommes pas arrivés à un accord.

Entretemps, en 2003, nous avons appris que notre voisine, au 111, souhaitait vendre sa maison tout en y restant comme locataire. Nous

l'avons donc achetée et conclu un accord nous permettant d'y habiter lorsque nous en aurions besoin. Arc-en-Ciel ayant vendu la maison en 2007, nous avons donc emménagé dans la maison du 111, après de gros travaux que j'ai menés en partie.

Et tu es membre du Conseil de paroisse de St. Joseph ?

Oui, ayant donné une éducation religieuse à Julien, je souhaitais aussi m'engager dans la paroisse de mon quartier.

Et lorsque celle-ci a décidé de se lancer dans la construction d'un petit immeuble locatif sur le terrain qu'elle possède, j'ai été d'accord de faire partie de la commission de construction. Il faut préciser que je suis technicien audio-vidéo de métier et que j'ai de bonnes connaissances générales dans les matériaux. Ainsi, j'ai quelques compétences pour discuter de construction !

Tu t'es beaucoup investi dans cette commission ?

Oui, passablement. Avec l'architecte et les autres membres de la commission, nous avons effectué tous les choix, à tous les niveaux. Tout d'abord les questions financières : avec quelle banque travailler, dans quelles conditions ? Puis définir la qualité des logements et le prix que nous allions mettre par m². En fonction de ce prix, nous avons choisi les matériaux de construction

du locatif et de ses appartements (sols, sanitaires, cuisine, etc.). Pour chaque élément, nous avons mesuré les enjeux, sommes allés visiter des immeubles ; nous avons aussi rencontré les différents maîtres d'état pour l'établissement des devis. Puis nous avons choisi le genre de chauffage, opté pour la pose de panneaux solaires pour l'eau chaude et la production d'électricité. Nos choix étaient liés au fait que nous souhaitions créer des appartements avec des loyers accessibles au plus grand nombre, bien qu'il ne s'agisse pas d'appartements subventionnés.

Au final, l'immeuble de 4 étages compte 46 appartements du studio au 4 pièces. Au rez, on trouve 2 petites salles utilisées notamment pour les activités paroissiales telles que la catéchèse. Il y a aussi une grande salle multi-usages de 200 places avec une petite scène. Une cuisine professionnelle y est attenante. 2 studios de dépannage pour des personnes dans le besoin sont financés, l'un par la paroisse et l'autre par Caritas.

Et maintenant ?

Eh bien, la boucle est bouclée ! En effet, Julien a émis le désir d'habiter notre maison de l'avenue de Morges avec sa compagne. De mon côté, le désir de bricoler, de m'occuper du jardin n'est plus vraiment présent ; mon âge y est certainement pour quelque chose... Nous avons alors décidé, Danielle et moi, de prendre un 3,5 pièces dans cet immeuble. Ainsi nous restons dans le quartier et notre maison est habitée par un jeune couple.

Propos recueillis par Gérald Progin